

# Communiqué

Hélène de Comarmond  
MAIRE DE CACHAN

## Budget participatif de Cachan : et les gagnants sont...



Le 14 juin 2019

**Après la période de vote qui s'est déroulée du 6 mai au 6 juin, l'heure est aux résultats pour le budget participatif de la ville de Cachan. Parmi les 34 projets proposés au vote, 10 projets ont recueillis le plus de voix.**

Pour ce premier budget participatif, la mobilisation a été forte puisque 891 Cachanais et Cachanaises se sont exprimés. Et c'est la thématique « environnement et cadre de vie » qui a rencontré le plus de succès.

### Les 10 projets lauréats

- Installation de composteurs partagés (469 voix) : projet ville proposé par un collectif d'habitants.
- Végétalisons nos murs et nos trottoirs (357 voix) : projet ville proposé par une habitante pour développer la place de la nature en ville.
- Des jeux au Parc Raspail pour les enfants (232 voix) : projet pour le quartier du centre-ville proposé un enfant et sa maman.
- Passage piéton innovant (212 voix) en 3D : projet pour le quartier Ouest-Nord proposé un habitant.
- Des couleurs dans Cachan (197 voix) : projet ville proposé par un collégien de Paul Bert pour colorer le mobilier urbain de la ville.
- Equipement du parcours sportif (136 voix) : projet d'une habitante pour l'installation d'appareils sportifs de plein air dans le quartier du Coteau.
- Rénovation du square de la Plaine (95 voix) : projet pour le quartier La Plaine proposé par les élèves de CM2 de La Plaine.
- Création d'un mur végétal à la Cité Jardins (91 voix) : projet pour le quartier Ouest-Sud proposé par des éco-délégués du collège Victor Hugo.
- Les 4 ballons fusées (60 voix) : projet pour le quartier Ouest-Nord proposé par des élèves de CM2 de l'école élémentaire Carnot pour pallier le manque de ballon à l'école.
- Des bacs à fleurs dans le quartier des lumières (53 voix) : projet pour le quartier Ouest-Nord par des éco-délégués du collège Victor Hugo.

### Annnonce des résultats

La Maire, Hélène de Comarmond, dévoilera les lauréats dans une vidéo publiée sur le site [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr) et sur la page Facebook de la ville. Les résultats seront aussi sur la plateforme [budgetparticipatif.ville-cachan.fr](http://budgetparticipatif.ville-cachan.fr)

Par ailleurs, les habitants lauréats seront invités vendredi 5 juillet à 19 heures au Théâtre Jacques Carat, à la soirée organisée par la ville qui fera le bilan des engagements dans le cadre de la participation citoyenne, Parlons ensemble de Cachan.

Contact presse - Valérie Depret  
01 49 69 69 99 - [valerie.depret@ville-cachan.fr](mailto:valerie.depret@ville-cachan.fr)

# Communiqué

Hélène de Comarmond  
MAIRE DE CACHAN



## **Budget participatif de Cachan : rappel des étapes**

Rappelons qu'il s'agit du premier budget participatif de la ville. Lancé en janvier dernier, il constitue le premier des 30 engagements pris par la Maire, Hélène de Comarmond, suite de la grande concertation Parlons ensemble de Cachan.

La phase de propositions a eu lieu du 17 janvier au 17 février. Au total, 135 projets (73 à l'échelle de la ville, 62 à l'échelle des quartiers) ont été déposés sur la plateforme [budgetparticipatif.ville-cachan.fr](http://budgetparticipatif.ville-cachan.fr).

34 projets (14 projets ville et 20 projets quartier) entraient dans les critères du règlement (compétences de la ville, ne pas dépasser l'enveloppe allouée et répondre à une dépense d'investissement).

Pour assurer une totale transparence, un comité citoyen composé de représentant de chacun des comités de quartier, d'un représentant du Conseil des étrangers, de 4 jeunes volontaires et de 5 adultes tirés au sort a été constitué.

La phase de vote s'est déroulée du 6 mai au 6 juin. Tout Cachanais à partir de 10 ans, quelle que soit sa nationalité, pouvait voter, en ligne ou dans les équipements municipaux.

Chaque habitant disposait de 5 jetons à répartir sur ses projets préférés. Les projets ayant obtenu le plus de voix ont été déclarés gagnants, dans la limite des 100 000 € dédiés au budget participatif et des enveloppes attribuées aux projets « ville » (50 000 €) et aux projets « quartiers » (50 000 € soit 10 000 € par quartier).

Les projets lauréats étant désignés, la phase de réalisation va démarrer dans les prochains mois. Le temps d'exécution dépendra de la nature des projets et des moyens nécessaires à leur déploiement. Un suivi régulier sera réalisé par la ville à travers le magazine, le site de la ville, les réseaux sociaux et la plateforme du budget participatif.